



ArcelorMittal

Communiqué de presse

ARCELORMITTAL ET NUNAVUT IRON ANNONCENT LA PRISE DE LIVRAISON D' ACTIONS ORDINAIRES ET DE BONS DE SOUSCRIPTION DE 2007 DE BAFFINLAND ET PROLONGENT L'OFFRE

TORONTO, LE 25 JANVIER 2011 / LUXEMBOURG, LE 25 JANVIER 2011 – ArcelorMittal et Nunavut Iron Ore Acquisition Inc. (collectivement, « **initiateurs** ») ont annoncé aujourd'hui qu'elles avaient renoncé à la condition de dépôt minimal aux termes de leur offre (« **offre** ») d'acheter la totalité des actions ordinaires en circulation (« **actions ordinaires** ») de Baffinland Iron Mines Corporation (« **Baffinland** ») et la totalité des bons de souscription en circulation visant l'achat d'actions ordinaires émis en vertu d'un acte de fiducie daté du 31 janvier 2007 (« **bons de souscription de 2007** »). Les initiateurs ont pris livraison de 189 501 398 actions ordinaires et de 2 701 406 bons de souscription de 2007 aux termes de l'offre, soit la totalité des actions ordinaires et des bons de souscription de 2007 qui étaient déposés à 23 h 59 (heure de Toronto) le 24 janvier 2011.

Les 189 501 398 actions ordinaires dont il a été pris livraison représentent environ 50 % des actions ordinaires en circulation avant dilution (ou environ 48 % des actions ordinaires en circulation, dans le cours et après dilution) et, compte tenu des 40 721 400 actions ordinaires détenues par Nunavut Iron et les membres de son groupe, environ 61 % des actions ordinaires en circulation avant dilution (ou environ 59 % des actions ordinaires en circulation, dans le cours et après dilution). Les 2 701 406 bons de souscription de 2007 dont il a été pris livraison aux termes de l'offre représentent environ 45 % des bons de souscription de 2007 en circulation.

Les initiateurs ont prolongé l'offre, dont l'échéance est passée de 23 h 59 (heure de Toronto) le 24 janvier 2011 à 23 h 59 (heure de Toronto) le 4 février 2011 (« **heure d'expiration** »), afin d'offrir aux porteurs de titres de Baffinland qui n'avaient pas encore déposé leurs ordinaires et bons de souscription de 2007 le temps pour le faire.

ArcelorMittal et Nunavut Iron ont également annoncé qu'elles avaient conclu une convention datée du 25 janvier 2011 (« **convention** ») prévoyant les principales modalités définitives de la convention entre actionnaires régissant leurs participations en actions ordinaires pendant la période antérieure au moment où elles auront acquis pour la première fois au moins 66 2/3 % des actions ordinaires en circulation de Baffinland. La convention prévoit qu'ArcelorMittal et Nunavut Iron, par l'entremise d'une société de portefeuille créée par le regroupement d'une filiale d'ArcelorMittal et d'un membre du groupe de Nunavut Iron (« **Amalco** »), détiendront respectivement 70 % et 30 % de la totalité des actions ordinaires et des bons de souscription de 2007 acquis aux termes de l'offre, y compris les actions ordinaires détenues par Nunavut Iron et les membres de son groupe, s'engageront à exercer leur contrôle des voix à l'égard de Baffinland dans la mesure permise par la loi afin, entre autres choses, d'amorcer une examen et une évaluation du projet de Mary River de

Baffinland et conviendront de financer leur quote-part de toute prise de livraison et de tout règlement des actions ordinaires et des bons de souscription de 2007 aux termes de l'offre et tous les frais d'Amalco de manière proportionnelle.

Le conseil d'administration d'Amalco sera composé de six administrateurs, dont quatre seront nommés par ArcelorMittal et deux, par Nunavut Iron. Sous réserve de certaines exigences d'approbation à la majorité qualifiée, toutes les décisions du conseil d'administration d'Amalco concernant Amalco et l'exercice du contrôle des voix seront soumises à l'approbation de la majorité des administrateurs d'Amalco. Conformément à la convention, Amalco nommera le nombre majoritaire d'administrateurs au conseil d'administration de Baffinland que la convention de soutien lui permet de nommer.

La convention contient un certain nombre de déclarations, d'engagements et de modalités habituelles, y compris des dispositions relatives au transfert de la participation dans Amalco de chaque partie et au manquement d'une partie aux termes de l'offre ou au défaut de financer les frais d'Amalco.

De plus amples détails concernant la convention sont présentés dans l'avis de prolongation et de changement; il sera également possible de consulter la convention intégrale sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

L'avis de prolongation et de changement sera envoyé par la poste aux porteurs inscrits des actions ordinaires et des bons de souscription de 2007 sans délai et pourra être consulté sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ArcelorMittal a retenu les services de Georgeson Shareholder Communications Canada Inc. à titre d'agent d'information relativement à l'offre. Services aux Investisseurs Computershare Inc. agit à titre de dépositaire aux fins de l'offre. Toutes les questions et demandes d'aide ou d'autres renseignements sur la façon de déposer les actions ordinaires ou les bons de souscription de 2007 en réponse à l'offre, ainsi que les demandes en vue d'obtenir des exemplaires des documents mentionnés ci-dessus, peuvent être faites auprès de l'agent d'information, au numéro 1-888-605-7641 ou par courriel à l'adresse askus@georgeson.com ou auprès du dépositaire au numéro 1-800-564-6253 (en Amérique du Nord) ou 1-514-982-7555 (outre mer), ou par courriel à l'adresse corporateactions@computershare.com. Les porteurs de titres dont les actions ordinaires ou les bons de souscription de 2007 sont immatriculés au nom d'un courtier en valeurs, d'une banque, d'une société de fiducie ou d'un autre prête-nom devraient communiquer avec ce prête-nom pour obtenir de l'aide quant au dépôt de leurs actions ordinaires et bons de souscription de 2007 en réponse à l'offre.

Le présent document contient des informations et déclarations prospectives au sujet d'ArcelorMittal et de ses filiales. Ces informations incluent des déclarations relatives à des projets, des objectifs et des anticipations relatives à des opérations, et des déclarations relatives aux performances futures en général. Les informations prospectives peuvent être identifiées à travers l'emploi des termes « croire », « s'attendre à », « anticiper », « cibler » ou toute autre expression similaire. La direction d'ArcelorMittal considère que les anticipations reflétées par ces informations prospectives sont raisonnables; toutefois, l'attention des investisseurs et des porteurs de titres émis par ArcelorMittal est attirée sur le fait que les informations et les déclarations prospectives sont sujettes à plusieurs risques et incertitudes, qui sont eux-mêmes difficiles à prévoir et généralement en dehors du contrôle d'ArcelorMittal et qui peuvent entraîner des différences importantes entre les résultats et les développements effectivement réalisés et les résultats et les développements mentionnés, suggérés ou anticipés dans ces déclarations et informations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux qui sont présentés et discutés dans les documents qui ont été ou seront déposés et enregistrés par ArcelorMittal auprès de la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis d'Amérique (la « SEC »), y compris notamment le Rapport Annuel inclus dans le Document 20-F d'ArcelorMittal relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 déposé auprès de la SEC. ArcelorMittal n'est soumise à aucune obligation de publier des mises à jour de ces informations prospectives, que ce soit en raison d'informations nouvelles, d'événements récents ou pour toute autre raison.

À propos d'ArcelorMittal

ArcelorMittal est le numéro un mondial de la sidérurgie, avec une présence dans plus de 60 pays.

ArcelorMittal est leader sur tous les principaux marchés sidérurgiques mondiaux, y compris l'automobile, la construction, l'électroménager et l'emballage. La Société est un acteur de premier plan dans les domaines de la R&D et de la technologie et elle dispose d'importantes ressources propres de matières premières et d'excellents réseaux de distribution. Son dispositif industriel réparti dans plus de 20 pays sur quatre continents lui permet d'être présente sur tous les marchés clés de l'acier, tant dans les économies émergentes que dans les économies développées.

Grâce à ses valeurs fondamentales que sont le développement durable, la qualité et le leadership, ArcelorMittal s'engage à agir de manière responsable à l'égard de la santé, de la sécurité et du bien-être de son personnel, de ses co-traitants et des communautés au sein desquelles la Société opère. Son engagement porte également sur la gestion durable de l'environnement. ArcelorMittal joue un rôle de premier plan dans les efforts du secteur pour mettre au point des processus de production sidérurgique innovants et se consacre activement à la recherche et au développement de technologies et de solutions sidérurgiques qui contribuent à lutter contre le changement climatique.

Les chiffres financiers clés d'ArcelorMittal pour 2009 font ressortir un chiffre d'affaires de 65,1 milliards de dollars et une production de 73,2 millions de tonnes d'acier brut, soit environ 8 % de la production mondiale d'acier.

Les actions d'ArcelorMittal sont cotées sur les marchés de New York (MT), Amsterdam (MT), Paris (MT), Bruxelles (MT), Luxembourg (MT) et sur les bourses espagnoles de Barcelone, Bilbao, Madrid et Valence (MTS).

Pour plus d'informations rendez-vous sur www.arcelormittal.com.

À PROPOS DE NUNAVUT IRON ET IRON ORE HOLDINGS, LP

Nunavut Iron a été constituée en société sous le régime des lois du Canada le 27 août 2010 et n'a exercé aucune activité importante, à part s'occuper des questions se rapportant directement à l'offre antérieure de Nunavut Iron et à la présente offre d'acheter Baffinland. Nunavut Iron appartient en propriété exclusive à Iron Ore Holdings.

Iron Ore Holdings est une société en commandite constituée sous le régime des lois du Delaware dans le but de présenter l'offre. Iron Ore Holdings appartient à Bruce Walter, président du conseil de Nunavut Iron, à Jowdat Waheed, président et chef de la direction de Nunavut Iron, et à des fonds gérés par The Energy & Minerals Group. The Energy & Minerals Group est une société privée d'investissement qui offre une famille de fonds dont l'actif sous gestion totalise plus de deux milliards de dollars américains et qui investit dans les secteurs de l'énergie et des minéraux.

ArcelorMittal – Relations Investisseurs	
Europe	+352 4792 2652
Amériques	+1 312 899 3569
Investisseurs individuels	+352 4792 2434
SRI	+44 203 214 2854
Obligataires / Entités de crédit	+33 171 92 10 26
Contact information ArcelorMittal Corporate Communications	
E-mail: press@arcelormittal.com	
Téléphone : +352 4792 5000	
ArcelorMittal Corporate Communications	
Giles Read (Directeur des Relations Média)	+44 20 3214 2845
Arne Langner	+352 4792 3120
Jean Lasar	+352 4792 2359
Lynn Robbroeckx	+44 20 3214 2991
Royaume-Uni	
Maitland Consultancy:	
Rebecca Mitchell / Martin Leeburn	+44 20 7379 5151
France	
Image 7	
Sylvie Dumaine / Anne-Charlotte Creach	+33 1 5370 7470